



PRÉFECTURE DU NORD
COMMISSION POUR LA PROMOTION
DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES
ET DE LA CITOYENNETÉ (COPEC)

DANS LE NORD, FACE AUX DISCRIMINATIONS..... JE SUIS CONCERNE(E) ! J'AGIS AVEC D'AUTRES !

La lutte contre les discriminations est une priorité nationale. Elle n'obtiendra cependant de résultats que par une mobilisation de chacun(e) là où il/elle vit. Chacun, s'il est mieux informé, peut agir, ici, dans le Nord, et avec d'autres.



Qu'est-ce qu'une discrimination ?

Une discrimination se définit par une différence de traitement illégale d'une personne en raisons de critères non autorisés. Les discriminations prohibées par la loi portent notamment sur « l'origine, le sexe, la situation de famille, l'apparence physique, le patronyme, l'état de santé, le handicap, les caractéristiques génétiques, les moeurs, l'orientation sexuelle, l'âge, les opinions politiques, les convictions religieuses, les activités syndicales, l'appartenance, vraie ou supposée, à une ethnie, une nation, une race ou une religion déterminée, directe ou indirecte. » (loi n°2004-1486 du 30 décembre 2004)

Les discriminations peuvent notamment s'exercer à l'embauche, dans l'emploi, pour l'accès à un logement, dans un lieu public, pour l'accès à des biens et des services. Elles peuvent également se traduire par un harcèlement moral ou sexuel. La loi interdit les discriminations et prévoit (articles 225-1 et 225-2 du Code pénal) :

- Des sanctions qui peuvent aller d'une amende à une peine d'emprisonnement selon les cas
- Des réparations du dommage causé par la discrimination.

QUI PEUT VOUS AIDER ?

La COPEC du Nord

Présidée par le Préfet et coprésidée par le Procureur de la République et l'Inspecteur d'Académie, la commission pour la promotion de l'égalité des chances et la citoyenneté (COPEC) est une instance d'échanges et d'information sur les mesures institutionnelles prises au plan national comme au plan local pour combattre toute forme de discrimination. Sa composition étendue (environ 250 organismes ou services représentés) et très diversifiée lui permet de relayer et de diffuser l'information auprès d'un public très large dans l'ensemble du département.

Pour plus d'informations, contacter Mme Thérèse Tilly, secrétaire permanente de la COPEC, chargée de mission au bureau de la Politique de la Ville de la Préfecture du Nord :

Tél : 03.20.30.54.08 - Courriel : therese.tilly@nord.pref.gouv.fr

La HALDE

La Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité est une autorité administrative indépendante ayant pour mission essentielle d'aider les victimes de discriminations à faire valoir leurs droits. En effet, la HALDE est compétente pour traiter l'ensemble des discriminations prohibées par la loi.

TOUTE PERSONNE S'ESTIMANT VICTIME DE DISCRIMINATION PEUT SAISIR LA HALDE

Par courrier : Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations
11 rue Saint Georges - 75009 PARIS

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

- **Appelez au 08 1000 5000 - Un conseiller sera à votre écoute.**
(du lundi au vendredi de 9h à 19h, coût d'une communication locale à partir d'un poste fixe).
- Consultez le site internet : www.halde.fr
- Contactez par email : contact@halde.fr

Vous trouverez au verso la liste des organismes et associations concernés par les différents types de discriminations.

LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS :

Arrondissement de Dunkerque - Coordonnées utiles

Discrimination fondée sur l'origine :

- **LICRA** : Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme – fédération régionale Nord-Pas-de-Calais * - n° : 03.20.40.67.24
- **LDH** : Ligue des Droits de l'Homme – section dunkerquoise * - n° tel : 03.28.20.30.40
- **MRAP** : Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples – Fédération Nord-Pas-De-Calais * - n° : 03.20.85.13.18
- **AJS le bon emploi de la solidarité** – Dunkerque - n° : 03.28.61.08.09
- **SOS Racisme** – Lille - n° : 06.85.26.08.63 - site : <http://www.sos-racisme.org/>

Discrimination fondée sur le sexe :

- **DRDFE** : Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité – région Nord-Pas-de-Calais * - n° 03.20.30.59.78
- **CIDF** : Centre d'Informations des Droits des Femmes – Dunkerque Grande Synthe * - n° : 03.28.59.29.30

Discrimination fondée sur le handicap :

- **APF** : Association des Paralysés de France – Délégation Départementale du Nord * - au service des personnes souffrant de déficiences motrices n° 03.20.57.99.84
- **Association APEI** : Association de Parents d'Enfants Inadaptés - Dunkerque * - Les Papillons Blancs - n° : 03.28.61.78.83
- **APAHM** : Association d'Aide aux Personnes à Handicap Moteur – Dunkerque* - n° : 03.28.63.75.20
- **UNAFAM** : Union Nationale des Amis et Familles des Malades psychiques–Dunkerque * - au service des personnes souffrant de handicap psychique - n° : 03.28.69.15.64

Discrimination portée sur l'orientation sexuelle :

- **GAYLOFT** - Dunkerque - n° : 03.28.59.19.19 - site : www.asso-adis.com - email : adis.litorral@wanadoo.fr
- **SOS HOMOPHOBIE** - n° azur : 0810.108.135 - email : sos-lille@sos-homophobie.org
- **Les Flamands Roses** : Groupe d'expression gaie et lesbienne – Lille * - n° : 03.20.52.28.68
- **NLGH** : Nord Lesbiennes et Gays Handicapé(e)– Délégation du Nord-Pas-de-Calais - n° : 06.66.75.56.76 - site : <http://www.aglh.com>

Discrimination liée au logement :

- **ADIL** : Association Départementale D'Information sur le Logement – Dunkerque * - n° : 08.25.34.12.63

Discrimination liée à l'emploi :

- **DDTFEP** : Direction Départementale du Travail du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle – Nord-Lille (arrondissements de Douai, Dunkerque et Lille) * - n° : 03.20.12.55.64

Un problème avec un service public ou une administration :

- **Délégué du Médiateur de la République de Dunkerque** - n° : 03.28.20.59.59 - site : www.mediateur-republique.fr

Discrimination quelle qu'en soit la cause :

- **Ordre des Avocats de Dunkerque** - n° : 03.28.59.22.24
- **Maison de Justice et du Droit** – Dunkerque - n° : 03.28.61.52.44
- **Tribunal de Grande Instance de Dunkerque** - n° : 03.28.23.53.00
- **Services du Procureur de la République** – Dunkerque - n° : 03.28.23.53.00
- **Préfecture du Nord - COPEC** Commission pour la Promotion de l'Égalité des chances et la Citoyenneté * - n° : 03.20.30.54.08

Autres adresses utiles :

- **ASSFAM** : Association Service Social Familial Migrants - n° : 03.28.66.85.05
- **Maison de l'Initiative - Grande Synthe** - n° : 03.28.24.99.00
- **Sous-Préfecture de Dunkerque*** - Correspondant « égalité des chances » - n° : 03.28.20.59.51 - email : martine.witasse@nord.pref.gouv.fr

* association ou organisme membre de la COPEC : Commission pour la Promotion de l'Égalité des chances et la Citoyenneté - Préfecture du Nord

